



#### MISSIONS

L'auxiliaire de puériculture, dans un établissement d'accueil de jeunes enfants, répond de façon individuelle et collective aux besoins fondamentaux de chaque enfant en favorisant leur bien-être sur le plan psychomoteur, affectif et relationnel dans un cadre sécurisé et sécurisant. Son activité s'inscrit dans le cadre d'une équipe pluridisciplinaire.

#### ACTIVITES PRINCIPALES

- Accueil et accompagnement des familles : Accueillir, soutenir et écouter les familles de manière à assurer une continuité dans la satisfaction des besoins de l'enfant.
- Accueil et prise en charge des enfants : accompagner les enfants accueillis dans la séparation, leur adaptation, leur développement et leurs apprentissages...
- Mise en place du référentiel santé et de son suivi, en lien avec l'infirmier et le reste de l'équipe pluridisciplinaire, suivi des dispositifs médicaux particuliers (PAI), assurer des soins paramédicaux auprès des enfants accueillis (hygiène, confort, change, prévention).
- Référent sur les différents protocoles d'hygiène (cuisine, biberonnerie...).
- Travail en équipe : coordonner l'organisation de l'espace en respectant les règles de sécurité et d'hygiène, participer activement aux réunions d'équipe ainsi qu'à l'écriture du projet

#### COMPETENCES / PROFIL

- ✓ Savoir travailler en équipe
- ✓ Sens de l'écoute
- ✓ Autonomie
- ✓ Connaître les règles d'hygiène et de sécurité
- ✓ Savoir prendre des initiatives

L'Auxiliaire de puériculture est impérativement titulaire du diplôme d'état d'auxiliaire de puériculture (DEAP- Niv V)